

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 28 (1940)

**Heft:** 565

  

**Artikel:** Contre les dangers de l'alcool

**Autor:** H.R.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-263688>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

des fiches en effet mentionnent la nécessité de gagner de l'argent comme cause essentielle :

Plusieurs des prostituées américaines ont déclaré qu'elles n'avaient ni argent, ni travail, et que « l'on ne peut pas mourir de faim ». L'une disait n'avoir rien eu à manger pendant quatre jours pendant qu'elle cherchait une place de choriste. Des femmes ont raconté au Dr. Kemp (Danemark) comment « elles erraient par les rues sans un sou en poche, et finalement cédaient à la tentation de se procurer l'argent nécessaire pour un repas dont elles avaient grand besoin ou pour un vêtement ». D'autres femmes disaient s'être livrées à la prostitution parce qu'elles ne pouvaient pas vivre de leur gain, ou parce que leur travail était intermittent. Souvent, elles ont commencé à se prostituer pour compléter leur gain, puis trouvant ce métier plus profitable, ont entièrement cessé l'autre travail. Quelqu'un a énoncé le fait que la mort du mari ou des parents a laissé la femme sans ressources : se trouvant brusquement obligée de gagner sa vie et n'ayant pas de métier, elle s'est livrée à la prostitution. (Rapport, p. 52-53).

Nous avons vu plus haut comment l'existence d'un enfant illégitime et la nécessité de son entretien ont pu, parfois, conduire à la prostitution. Ce cas semble être plus fréquent que celui des femmes subvenant par leur affreux métier à l'existence de parents, de frères ou de sœurs : toutefois on peut citer ce cas frappant en Grande-Bretagne d'une femme, d'un niveau mental supérieur, qui se prostituait pour se libérer de dettes résultant de l'achat d'un mobilier !

Après le facteur économique, le plus important semble être celui de l'influence du milieu : compagnie de prostituées, activité d'entremetteuses ou de souteneurs. Dans bien des cas, les femmes étaient domestiques dans des maisons closes, dans des hôtels borgnes, ou ayant demandé des places dans des magasins ou des boîtes de nuit, se sont trouvées dans des maisons de prostitution clandestine. Souvent aussi, elles se sont éprises d'individus qui, par la suite, les ont exploitées : par exemple comme celle-ci :

...travaillait dans un restaurant et dans une pâtisserie. Fait la connaissance d'un individu, qui se fait passer pour un voyageur de commerce et qui lui donne la syphilis. La jeune fille quitte alors son père pour vivre avec l'individu, qui est en réalité un souteneur et qui lui fait faire la prostitution. (Fiche française, Dép. de l'Isère).

Mais nombre de femmes, et de R. Kemp (Danemark) le relève spécialement, ne mentionnent pas volontiers l'influence de ce triste personnage qu'est le souteneur, ce qui rend difficile d'évaluer en chiffres l'importance de son rôle. Le désir de mener une vie facile, aisée, agréable, de posséder de jolies choses que des salaires trop bas ne permettent pas d'acheter, tient aussi une place importante parmi les causes essentielles de la prostitution. Nous avons dit plus haut comment une éducation trop sévère, incompréhensive du besoin,

sans doute exagéré, de s'amuser, a pu pousser par réaction à une vie facile puis à la prostitution, de même que l'ennui et la monotonie d'un travail continu qui fait saisir toute occasion de changer de vie... Mettons à part, enfin, les raisons que, seule pouvait donner la réponse de l'Inde : celle de l'hérédité de la profession !

La prostitution n'étant ni moralement ni juridiquement un délit, on comprend que peu d'enquêteurs aient répondu à la rubrique du questionnaire concernant l'âge auquel les femmes avaient paru pour la première fois devant les tribunaux. Mais de fréquents délits en relations directes avec la prostitution, soit ragoage, vagabondage, débauche, scandale public, etc. ayant été cause de condamnations, il a été possible de relever de la sorte de nombreuses indications utiles pour faire mieux connaître les divers aspects de la prostitution : âge des condamnées, nombre des condamnations subies, relations entre la prostitution et d'autres délits tels que l'ivrognerie, le vol simple ou qualifié, le recel, le proxénétisme, la détention de stupéfiants, etc., etc. Ce qui est assez curieux dans ces statistiques-là, c'est le petit nombre de prostituées criminelles, si bien que certains spécialistes se sont demandé si la prostitution et le crime ayant les mêmes origines, les tendances qui poussent les hommes à commettre des crimes trouvent chez les femmes un exutoire sous la forme de la prostitution?

Cette rubrique a aussi permis d'établir la portée de l'aide que les œuvres sociales ont offerte à une prostituée lors de sa condamnation, ceci amorçant en quelque sorte la troisième partie de l'étude de la S. d. N. consacrée au relèvement des prostituées. Dans l'ensemble, il a été établi que les 59 % des femmes condamnées se sont vu offrir cette aide, mais ce pourcentage varie considérablement d'un pays à l'autre, la France et les Etats-Unis venant en tête de liste. Généralement, les œuvres privées d'assistance et les institutions publiques se sont partagés la tâche. Mais, et ceci est à signaler, ces offres d'assistance ont été très fréquemment refusées.

Et maintenant, que conclure de cette analyse trop brève, et dont un des résultats aura été, espérons-le, de donner à ses lecteurs le désir de se pencher davantage sur le complexe problème de la prostitution? Quel motif essentiel lui attribuer? et à laquelle des écoles faut-il donner raison, qui assurent, l'une, que la cause de la prostitution est toute économique, et que des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail la feraient immédiatement disparaître ; l'autre, que c'est notre mauvaise organisation sociale actuelle qui en est responsable ; une autre encore — qui n'est pas une école à proprement parler, mais sur-



## Publications reçues

Pierrette d'AUTUN: *Les femmes et la guerre*, avec lettre-préface de Mme Lebrun. Editions Jean Renard, Paris.

Un petit livre plein d'une belle ardeur patriotique que ne ternit aucune impression de haine. Il est adressé aux Françaises — paysannes, ouvrières, travailleuses de tous genres, intellectuelles et aussi aux femmes de France tout court, mais n'importe quelle femme aimant son pays pourrait s'inspirer, en ces temps dramatiques, de ces pages si simples dans leur noblesse.

Quelle doit-être notre attitude, à nous de l'arrière? Telle la raison des conseils, des exemples cités, des évocations du passé — une Jeanne d'Arc, une Jeanne Hachette — des élanx généreux qui ont dicté à M<sup>lle</sup> d'Autun cet ouvrage qui pourrait s'intituler « le bréviaire de l'acceptation courageuse et résolue de l'épreuve ». (Voir la préface). L'auteur déclare d'emblée, dès la première page, que nous n'avons pas à faire à une femme de lettres ; elle ajoute même avec modestie qu'elle a quitté trop tôt l'école. Qui donc s'en apercevrait? M.-L. P.

Marie-Louise REYMOND: *A qui sera Bichon?* Roman. Editions Victor Attinger, Neuchâtel et Paris, 1940.

C'est une œuvre attachante dès la première ligne que ce nouveau roman de l'auteur de *Miracle*. Une belle figure de femme ; comme contraste, un être frivole, sec, égoïste, une mère qui ne l'est que par la chair ; le héros masculin gagne tout de suite la sympathie du lecteur. Tous ces personnages sont étudiés avec une pénétration psychologique très sûre, mais ce qui retient, ce qui laisse après coup une impression profonde, c'est le destin tragique d'une fille, M<sup>me</sup> Raymond se penche avec tendresse sur cette pauvre petite ; sans insistance, simplement, elle fait de Bichon un être douloureux qu'on plaint et qu'on aime, et surtout qui vit d'une vie intense.

La langue est toujours à la hauteur de l'inspiration, claire sobre d'épithètes, expressive. Il faut placer ce livre dans sa bibliothèque. M.-L. P.

tout la voix de ceux et de celles qui préfèrent éluder des responsabilités gênantes en avançant des arguments qui sont avant tout des préjugés — que le vice, tantôt paresse, tantôt amour du luxe, tantôt dépravation sexuelle, est l'unique raison qui pousse des femmes à exercer cet affreux métier?...

Nous pensons que les pages qui précèdent auront suffisamment démontré qu'il n'y a pas une seule cause, mais des causes multiples, qui se combinent et s'enchevêtrent si bien qu'il est impossible de les isoler les unes des autres, et que, pour porter un jugement vraiment sérieux et dépourvu de parti-pris, il faut tenir compte de toutes. Mais nous pensons aussi, et cela très fortement, qu'à ces causes diverses, il faut en joindre une encore, plus essentielle que toutes celles que nous avons indiquées : la demande de prostituées. Comme le dit excellemment le volume de la S. d. N. — et il est utile de rappeler ici qu'il ne fait que refléter l'opinion des déléguées de vingt-cinq gouvernements qui en ont discuté les conclusions et en ont autorisé la publication — « la prostitution n'est pas plus un phénomène isolé qu'elle n'est causée par la stupidité, la pauvreté, la paresse ou le vice d'un petit nombre de femmes. Ses causes primaires seront toujours nécessairement la demande de prostituées et l'acceptation par l'opinion publique de la prostitution. » Il est clair comme le jour, en effet — quand même il y a malheureusement encore trop de personnes qui refusent de laisser leurs yeux s'ouvrir à cette vérité délatante — que si le marché du vice ne réclamait pas des femmes, celles-ci ne répondraient pas à cet appel, car toute offre est conditionnée par une demande. Et c'est pourquoi font si complètement fausse route tous ceux qui, avec parfois les meilleures intentions du monde, croient qu'en s'attaquant à un seul des deux éléments en cause, ils réduiront le mal, et qu'en ne visant que la prostitution et en ignorant son partenaire, ils atteindront un résultat quelconque. C'est ce que ne doit jamais perdre de vue toute lutte contre la prostitution, si l'on ne veut pas qu'elle aille justement à l'in contraire du but poursuivi. C'est ce qu'ont établi depuis soixante-dix ans et plus Joséphine Butler et la Fédération abolitionniste. Et c'est ce que l'on ne peut assez avoir gré à la S. d. N. d'avoir prouvé à son tour, et cela avec une rigueur scientifique et une base documentaire devant lesquelles, seule, une opposition bornée ne pourra pas céder.

E. Gd.

## Contre les dangers de l'alcool

Lors d'une des récentes séances de délivrance du diplôme de l'Ecole sociale de Genève furent exposés devant un nombreux auditoire deux sujets qui, bien que très différents, conduisaient l'un et l'autre à d'importantes conclusions pratiques, touchant au domaine si vaste et aux aspects si divers de la défense sociale contre les dangers de l'alcool.

Le travail de M<sup>lle</sup> Marceline Cevy — *les boisons dans les établissements hospitaliers* — est une contribution au problème de l'hygiène alimentaire suggérée par le Cartel romand d'hygiène sociale et morale. Les connaissances actuelles sur le rôle joué par l'alimentation sur l'évolution des maladies entraînent comme conséquence que les administrations des hôpitaux ne peuvent plus se contenter de cuisines collectives fournissant en bloc les repas les meilleurs possibles avec un minimum de dépenses. Elles doivent viser à ce que chaque malade reçoive le genre de nourriture la plus propre à favoriser sa guérison. Les boissons occupent une place importante dans l'alimentation des malades et dans le budget des établissements, c'était faire œuvre utile que de leur consacrer une étude spéciale.

Cette étude a porté sur une trentaine d'hôpitaux, asiles et institutions pour enfants de la Suisse romande. Les résultats de cette enquête, examinés à la lumière des connaissances actuelles sur la valeur hygiénique des boissons consommées, montrent que des réformes s'imposent avec urgence dans les administrations de plusieurs grands établissements, notamment des asiles de vieillards et de malades chroniques, réformes dont bénéficierait à la fois malades et contribuables. Dans trois institutions, les dépenses en vin atteignent plus du double des dépenses pour les autres boissons, et partout où l'on sert aux pensionnaires des boissons alcooliques, le coût par an et par personne est beaucoup plus élevé que dans les établissements comme l'asile de Cery, où l'alcool a été exclu pour des raisons médicales. Le remplacement des boissons alcooliques par des fruits et du cidre doux dans des hôpitaux et asiles ferait réaliser à ces établissements et à notre économie nationale d'importants bénéfices. La nourriture de nos hôpitaux, en général mal équilibrée et pauvre en vitamines, en serait améliorée pour le grand bien de nos malades.

Le second travail, présenté par M<sup>lle</sup> Judith Jotterand, est une monographie accompagnée d'une enquête personnelle intitulée : *L'alcootisme féminin*. Ce que sont réellement ces buveuses dont la déchéance rebute si souvent les meilleures volontés ; par suite de quelles circonstances elles sont devenues ce qu'elles sont, voilà ce qu'a voulu savoir l'auteur de ce travail. Elle a voulu le savoir, non pour savourer la seule joie de connaître, mais parce qu'elle a compris que, pour secourir efficacement ces malheureuses que, d'emblée, elle tient pour des victimes, la bonne volonté, même l'amour du prochain, ne suffisent pas ; il faut les comprendre.

Pour les comprendre, M<sup>lle</sup> Jotterand s'est adressée au dispensaire antialcoolique de Genève qui, fondé en 1929, était, lorsqu'elle se mit à l'ouvrage, en possession de 200 dossiers de femmes adonnées à la boisson. De ce nombre furent choisis 60 cas en cours de traitement sur lesquels M<sup>me</sup> Chevassu, assistante du dispensaire, était en mesure de donner des renseignements précis. Grâce à ces renseignements et au contact personnel pris au cours d'une trentaine de visites, contact particulièrement délicat, M<sup>lle</sup> Jotterand put se livrer

## Achetez les timbres-poste du Don National et de la Croix-Rouge

(Timbre de 5 ct. : Monument Winkelried ; timbre de 10 ct. : monument de la bataille de Giornico ; timbre de 20 ct. : monument de la bataille de Calven ; timbre de 30 ct. : monument des Rangiers (1914-1918).



En vente dès maintenant jusqu'au 15 août

### Les Françaises au service de la Nation

Plusieurs mois déjà avant la déclaration de guerre, une bonne vingtaine d'Associations féminines de tout ordre (Union pour le Suffrage, Union nationale pour le vote des femmes, Conseil national des femmes françaises, Association des femmes médecins, Fédération des éclairceuses, Bureau d'Orientalisme sociale, Union des Femmes de France etc., etc.) organisées en un « Comité d'entente des grandes organisations féminines » ont fondé ce groupement des « Françaises au service de la Nation », qui se rapproche beaucoup par son inspiration et son fonctionnement des « Services auxiliaires féminins » échos dans nos divers cantons suisses. En effet, il s'agit là aussi de forces féminines volontaires, non militarisées, mais en étroit contact avec les autorités, Préfecture, Ministère de l'Intérieur, et dont le but essentiel est de venir en aide aux services publics. Nous avons, lors de notre récent passage à Paris visité le Centre national, admirablement logé dans un vieil hôtel du XVIII<sup>e</sup> siècle, voisin du quai d'Orsay, mis à sa disposition par la comtesse de Vogüé, et dont l'activité intense est dirigée par plusieurs féministes bien connues (M<sup>mes</sup> Vavasseur, Bichon-Landry, Nemo, et d'autres encore). D'un des rapports qui nous ont été remis lors de cette visite, nous détachons les renseignements qui suivent :

L'Association a, en premier lieu, collaboré dans une large mesure à l'organisation des postes de secours de la défense passive et à l'évacuation de la population parisienne. C'est ainsi qu'elle a fourni à chacune des vingt mairies de Paris une cinquantaine de personnes (soit plus d'un millier au total), pour secourir les services municipaux dans la lourde tâche à laquelle ces derniers avaient à faire face dans de courts délais. Trois cent-vingt convalescentes de trains ont assisté dans leur exode femmes, enfants, vieillards et infirmes. Deux cents chauffeuses bénévoles ont assuré,

avec leurs voitures et à leurs frais — souvent de nuit — le transport des réfugiés vers leurs départements d'accueil.

Pendant la dernière décennie d'août, répondant à l'appel qui lui était fait par les services intéressés, l'Association a également fourni pour la seule ville de Paris :

553 personnes s'occupant d'enfants (notamment aux pouponnières et colonies scolaires) ;  
6 pilotes d'avions ;  
180 aides-infirmières ;  
60 infirmières diplômées ;  
20 chimistes pour la défense passive ;  
225 employées de bureau ;  
35 cyclistes ;  
50 lingères.

Enfin, sur les conseils de l'Association, soixante femmes ont passé leur permis de conduite « poids lourds » pour pouvoir assurer éventuellement la conduite de ambulances et des camions...

...Mais les Françaises au Service de la Nation n'ont pas limité là leur activité. Le contact direct et journalier avec les misères matérielles et morales nées de la guerre les a entraînés peu à peu à créer diverses œuvres d'assistance sociale.

Elles ont institué notamment un service de consultations juridiques gratuites en vue de renseigner les Françaises sur leurs droits et leurs devoirs, en particulier en matière d'allocations, de loyers, de législation ouvrière et fiscale, etc. Plusieurs médecins ont accepté de procéder gracieusement aux examens d'aptitude physique obligatoire avant l'embauchage des ouvrières d'usines ; un groupe de tricoteuses bénévoles confectionne des lainages pour les enfants évacués et les soldats du front ; la section « réfugiés » s'occupe d'améliorer

les conditions de vie matérielle et morale des évacués et s'attache à donner une solution à certains problèmes particuliers (citons comme exemple la mise sur pied, dans plusieurs départements d'accueil, de cours de français pour permettre aux Alsaciens et Lorrains ne parlant que leur patois de s'immiscer dans la vie régionale). Mentionnons également la création de centre de rééducation professionnelle permettant aux femmes n'ayant pas de métier, ou dont l'activité habituelle n'est pas compatible avec l'économie de guerre, de retrouver un gagne-pain.

## Une campagne de moralité publique à Genève

Soucieux de participer de son côté à l'effort entrepris par le Cartel romand d'Hygiène sociale et morale et l'Alliance des Sociétés féminines suisses, et dont il a été question dans notre dernier numéro, le Cartel genevois H. S. M. a adressé à 85 Sociétés féminines du canton, la lettre suivante :

Madame la Présidente,

Dès le mois de septembre 1939, le Cartel d'Hygiène sociale et morale s'est préoccupé des conséquences qu'allaient avoir, au point de vue de la moralité publique, la guerre et la mobilisation. Les expériences faites en 1914-1918 sont en effet là pour montrer l'accroissement des maladies vénériennes et le fléchissement des mœurs en ces circonstances, ces expériences étant d'ailleurs celles de tous les pays en guerre. Aussi la nécessité urgente s'est-elle manifestée dès ce moment-là d'une campagne pour éclairer l'opinion publique et faire comprendre à chacun ses responsabilités.

Ces responsabilités, les femmes, même à l'arrière, en ont aussi leur part ; et c'est pourquoi de son côté l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, également préoccupée depuis longtemps de ces problèmes, a chargé sa Commission d'Hygiène, que préside actuellement M<sup>lle</sup> le Dr. Girod, d'entreprendre une série de conférences à cet effet dans les milieux féminins. Vu le but commun de ces efforts du Cartel H. S. M. et de l'Alliance, leur coordination s'imposait en Suisse romande, afin d'obtenir le plus d'efficacité, et c'est en étroite accord avec l'Alliance que le Cartel genevois H. S. M. a pris en main l'organisation au sujet de laquelle nous vous écrivions aujourd'hui. La Commission que le Cartel a spécialement nommée à cet effet a élaboré tout un programme, dont la réalisation se poursuivra dès ces prochains mois, puis sera reprise en automne, et qui atteindra différents milieux féminins de notre ville :

Sociétés féminines, mères de famille et éducatrices, travailleuses sociales et infirmières, public en général, etc., ceci parallèlement avec l'excellente action menée dans les milieux de jeunesse par les Amies de la Jeune Fille. Et pour débiter, nous venons par ces lignes nous adresser aux Sociétés féminines, qui, par leur organisation et le développement social de leurs membres, peuvent nous apporter une aide précieuse, en nous aidant à faire connaître et comprendre à tant de femmes leur tâche dans la lutte à mener contre l'immoralité (lutte contre la prostitution et contre les maladies vénériennes notamment).

Nous prenons donc la liberté de vous demander de bien vouloir inscrire au programme de l'une de vos séances avant l'été l'une ou l'autre des conférences dont nous vous remettons ci-joint la liste. Nous savons pouvoir compter sur votre collaboration pour que les femmes comprennent leur devoir de se renseigner d'abord, puis d'agir ensuite, en pleine conscience de leurs responsabilités à l'égard des problèmes que les temps actuels posent devant nous. Car la défense morale de notre pays est une tâche qui s'impose à celles qui sont à l'arrière, et que les circonstances rendent tout particulièrement urgente.

Veillez croire, Madame la Présidente, etc., etc.

Emilie Girod

Présidente du Cartel genevois H. S. M.

Dr. Renée Girod

Présidente de la Commission d'Hygiène de l'Alliance nationale S. F. S.

\*\*\*

### LISTE DES CONFERENCIERES

M<sup>lle</sup> Marcelle Béguin :

Agent de l'Association du Sou J. Butler, directrice du Club de jeunes filles des Amies, J. F., 23, av. Pictet de Rochemont. « La vie difficile des jeunes ».

M<sup>me</sup> DROIN de MORSIER :

Présidente de l'Association du Sou J. Butler, Vésénaz, près Genève. « La solidarité féminine en face de l'immoralité ».

M<sup>me</sup> E. FATIO-NAVILLE :

Présidente de la Branche genevoise de l'Association du Sou J. Butler, 10, Grand-Mézel.

« Nos responsabilités de femmes ».

M<sup>lle</sup> le Dr. Renée GIROD :

Présidente de la Commission d'Hygiène de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, 10, rue Charles-Bonnet. « Le respect de la vie ».

M<sup>me</sup> le Dr. A. GOLAY-OLTRAMARE :

Professeur d'hygiène dans les établissements d'enseignement secondaire, 12, Place Beau-Séjour.

1. « Comment exposer à nos enfants la question sexuelle ».

2. « Le problème de l'éducation sexuelle ».

M<sup>lle</sup> Emilie GIROD :

Présidente du Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, 17, rue Töpffer.

1. « Pour la dignité morale de la femme ».

2. « La prostitution, ses causes et ses remèdes ».

M<sup>lle</sup> Madeleine HAHN :

Présidente de l'Union suisses des Amies de la Jeune Fille, 2, rue de l'Ecole-de-Chimie. « Aujourd'hui et demain ».

M<sup>lle</sup> le Dr. M. SCHAETZEL :

Membre de la Commission d'Hygiène de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, et du Bureau des Cartels genevois et romand, 4, route de Florissant. « Le rôle et la responsabilité des femmes dans la lutte contre le péril vénérien ».

décisions engageant le Centre de Liaison soient prises à l'unanimité seulement des membres qui ont manifesté leur opinion, a enfin été adoptée par un vote par correspondance, ce qui permettra au Centre d'intervenir plus facilement dans certaines questions d'intérêt général, et à l'écart desquelles il a dû se tenir jusqu'à présent, comme par exemple la révision de la loi sur le cautionnement, la lutte contre la vie chère, etc. C'est à Genève, que se réuniront les 17 et 18 avril prochains les présidentes des Frauenzentren cantonaux, et le Centre de liaison est heureux de cette occasion d'accueillir nos Confédérées et de pouvoir discuter avec elles de ces problèmes de l'heure. (Voir plus loin le programme de ces séances.)

La principale question à l'ordre du jour de cette Assemblée était celle du suffrage féminin, rendue de première actualité par l'aboutissement de l'initiative constitutionnelle. Après avoir salué la vaillante équipe de suffragistes, qui a persisté en dépit de toutes les difficultés à lancer cette initiative, M<sup>me</sup> Gautier a exposé comment, opposée elle-même à cette initiative, elle était venue récemment à s'y rallier, et a montré toute l'importance du vote des femmes aussi bien dans le domaine de l'éducation nationale qu'en matière de travail social. Puis M<sup>me</sup> Bonallaz fit une vivante causerie sur les péripéties de la campagne pour l'initiative des sexes débuts, et releva pour les rémémorer les principaux arguments que l'on entendit formuler actuellement. Aucune résolution ne fut votée, mais la décision du Soroptimist-Club d'envoyer une adresse au Grand Conseil fut mentionnée à l'attention des autres Sociétés et chaudement recommandée. E. Gd.

## Carnet de la Quinzaine

Lundi 1<sup>er</sup> avril :

GENÈVE : Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30 : *Alimentation et budget familial*, par M<sup>me</sup> Cl. Hoffner, du B. I. T., auteur de l'étude : *Comment nourrir 4 personnes avec 35 fr. par semaine ?* Discussion. Thés après la séance : 50 centimes.

Mercredi 3 avril :

VEVEY : Groupe suffragiste. Hôtel de Ville, 20 h. 30 : *La femme finlandaise*, par le Dr. R. Herold, directeur du Secrétariat antialcoolique international.

Judi 4 avril :

LAUSANNE : Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses. Studio d'émissions radiophoniques, 18 h. : *Grandes figures féminines de notre passé national* : Barbara Schallers, par M<sup>me</sup> Marg. Evard, présidente de la Commission d'éducation.

Samedi 6 avril :

GENÈVE : Conférence annuelle sur convocation des présidentes des *Frauenzentren*. Local de l'Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont : 14 h. (séance réservée aux déléguées) *Le service d'aide à la campagne* : M<sup>lle</sup> R. Neutschwager (Berne). — 2. *Le service auxiliaire féminin* : M<sup>lle</sup> Clara Neff (Appenzel). — 3. *La question des prix* : M<sup>me</sup> Schönauer-Regenass (Bâle). — 5. *La campagne de conférences de moralité publique* : M<sup>lle</sup> le Dr. Schaeztel (Genève). — Chaque exposé sera suivi d'une discussion. — A 19 h. 30, repas en commun à la Taverne de Plainpalais, 6, rue de Saussure. — Les discussions pourront éventuellement se continuer encore pendant la soirée.

Id. : BIENNE : Lycéum-Club, Salle de l'Hôtel-de-Ville, 20 h. 15 : *Mein Finnland*, conférence-concert en faveur des enfants finlandais, avec le concours de M<sup>me</sup> Kästlin-Burjam (Zürich) et M<sup>lle</sup> Elisabeth Wyss, cantatrice, et d'un groupe d'enfants. Entrée : 2 francs.

Dimanche 7 avril :

GENÈVE : Deuxième séance de la Conférence annuelle des présidentes des *Frauenzentren*, chez M<sup>me</sup> Ch. Gautier, présidente du Centre de Liaison des Sociétés féminines genevoises, La Besonnelle, Chêne-Bougeries, 10 h. : *Rapports des Frauenzentren*. — Midi et demie. Déjeuner en commun. Après-midi : visite éventuelle de la vieille ville.

Lundi 8 avril :

GENÈVE : Soroptimist-Club, local du Lycéum, 1, rue des Chaudronniers, 19 h. 30 : Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invitées. *L'industrie du gant*, causerie par M<sup>me</sup> Blanc, gantière.

## ECOLE D'ÉTUDES SOCIALES, GENÈVE

Subventionnée par la Confédération

Semestre d'été : 10 avril - 2 juillet 1940

Culture féminine générale

Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.), de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales, bibliothécaires, laborantes.

Des auditrices sont admises à tous les cours. Progr. (50 ct.) et renseignements : Route Malagnou, 3

La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève (côté Poste) Tél. 4.59.51

Explications gratuites de M<sup>me</sup> V. Renaud Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

à une étude détaillée portant sur les causes, les divers aspects, les conséquences individuelles, familiales et sociales et le traitement de l'alcoolisme féminin.

Elle s'efforce en particulier de discriminer les causes multiples, profondes et accessoires, les unes prédisposantes, les autres déterminantes, qui conduisent une femme à devenir victime de l'alcool. Cette analyse met en relief l'intrication de ces causes et la prédominance des facteurs constitutionnels dans la genèse de l'alcoolisme féminin. Elle fait comprendre pourquoi la guérison d'une femme adonnée à la boisson ne se réalise guère par une signature d'engagement à l'abstinence et l'adhésion à une société ; qu'elle nécessite toujours une connaissance aussi exacte que possible de la constitution mentale de la malade et des circonstances qui l'ont amenée à s'évader dans la narcose de l'alcool. Cette connaissance permet ensuite de trouver les leviers affectifs à utiliser pour obtenir son redressement moral.

Ce travail se termine par un programme des mesures relevant de l'éducation, des mœurs et de la législation, destinées à soustraire au danger qui les guette les femmes prédisposées à l'alcoolisme. Dr. H. R.

## Les Expositions

Tissage - Peinture

A Pâques s'est terminée, à la rue Benjamin-Constant, à Lausanne, une exposition de tissages de M<sup>lle</sup> Claire-Irène Walther (Morges), qui exposait sauf erreur pour la première fois à Lausanne. Dans des pièces meublées par l'ébéniste Kruger, cette très jeune artiste avait disposé avec grâce ses tentures de soie, de lin et de laine, ses nappages, ses napperons, des tabliers froncés à pochie, des coussins, des tapis des osyys ; dans de grandes jattes de faïence étaient disposés ses lins, ses laines qu'elle teint elle-même, car c'est une véritable artisanne ; si elle ne file pas la laine, comme la blonde enfant de Zamacois, elle la teint de couleurs chaudes ou sourdes, fait ses dentelles, ourle ses napperons, les incruste, compose des tabliers cocasses ou des robes pour la plage ou le jardin. Son art est tranquille, modeste, sobre, ses dessins pris dans le tissage sont géométriques et discrets. Tout cela indique une artiste douée, qui sait où elle va et qui mérite beaucoup de succès, c'est-à-dire d'acheteuses.

Dans son atelier de la Riponne 1, tout au haut d'une maison très moderne, M<sup>lle</sup> Violette Milliquet (Pully), expose trente huiles des paysages de Lausanne, de Portofino, de Ste-Marguerite, des fleurs, des natures-mortes, un ensemble charmant, harmonieux, où se révèle le talent, le goût, la conscience de l'artiste, qui sait voir et faire voir un paysage, qui anime les façades les plus banales, les revêt de poésie, en fait chanter les

couleurs ; ses paysages lausannois, vus de son atelier à la rue Ch. Vuillemer, son Portofino sont des réussites. Un nombreux public a visité cette exposition qui se termine le 4 avril. S. B.

## A travers les Sociétés

A la mémoire d'un poète.

Le samedi 2 mars, à 17 h., a eu lieu à l'Union des femmes de Genève une séance à la mémoire d'Henry Spiess. M<sup>lle</sup> Trembley, présidente de l'Union, dans un discours d'introduction a caractérisé, de façon très vivante, la personnalité du poète. Elle a analysé son talent, son évolution morale avec beaucoup de finesse et de compréhension.

Puis M<sup>me</sup> Greta Prozor, d'une voix vibrante et profonde, a lu de beaux morceaux d'Henry Spiess. En commençant par ses œuvres de jeunesse, en soulignant au long de son œuvre son amour de la nature et des enfants, elle a fini par des strophes très élevées, écrites dans les derniers temps de sa vie.

Ce fut une heure émouvante. L'assemblée nombreuse, surtout composée de femmes, a prouvé combien la poésie touche le cœur féminin.

H. NAVILLE.

Le Centre de Liaison des Sociétés féminines genevoises...

...a tenu son Assemblée de déléguées le 18 mars, sous la présidence de M<sup>me</sup> Ch. Gautier. Celle-ci a annoncé l'adhésion au Centre de deux nouveaux groupements : La Fédération des groupes de mères protestantes, et la Fédération des activités protestantes, ce qui porte à 33 le chiffre des Sociétés affiliées au Centre.

On a ensuite entendu M<sup>lle</sup> E. Trembley qui a fait un appel chaleureux et motivé en faveur des « donneuses de sang », puis M<sup>me</sup> J. de Morsier, présidente du Comité du Service auxiliaire féminin, qui a fourni quelques explications sur la décision du Conseil Fédéral que nous mentionnons plus haut. M<sup>me</sup> de Morsier a également annoncé la constitution en Suisse du Cartel des Associations en faveur des enfants victimes de la guerre, avec des branches dans les cantons. Ce Cartel est en voie d'organisation à Genève, et a été chaudement recommandé à l'intérêt et à l'appui des Sociétés locales.

La modification aux statuts, permettant que les

## Petit Courrier de nos Lectrices

Henriette à M<sup>me</sup> Marcelle Bard (No 564). — Combien je vous suis reconnaissante d'avoir parlé si nettement contre cette manie — car c'est vraiment plus qu'une mode — du tricotage qui sévit parmi tant de femmes ! et contre ce cliquetis d'aiguilles qui supprime toute velléité de penser ! Que l'on tricote pour ceux de nos soldats qui ont besoin de lainages chauds, que l'on tricote pour des enfants dont le trousseau est maigre, que l'on tricote éventuellement pour soi-même une écharpe ou un pull-over aux couleurs de son choix : je le comprends fort bien et ne songe pas à le blâmer. Mais que l'on tricote, comme l'avoient certains, pour éviter de penser, que l'on se plonge dans des calculs et des combinaisons pour fuir toute réflexion, que l'on craigne à tel point de se trouver seule en face de soi-même — ceci ne relève-t-il pas une lacune grave dans la mentalité et le caractère de nombreuses femmes ?

Jacqueline S. à propos de tricotage. — J'ai été intéressée de trouver dans le dernier numéro de notre journal l'opinion de M<sup>me</sup> Marcelle Bard sur les dangers des abus du tricotage au point de vue intellectuel et moral. Le Mouvement Féministe en a souvent aussi signalé les dangers au point de vue économique, recommandant à toutes celles qui le peuvent de ne pas faire de la sorte concurrence à celles qui n'ont que ce gain — et souvent quel gain ! pour vivre, et ceci à placée de mes amies devant le cas de conscience suivant : est-ce mal, économiquement parlant, d'avoir fourni gratuitement de la laine pour du tricotage bénévole de chaussettes à de pauvres vieill-

les femmes dans un asile, qui ont été si heureuses de pouvoir faire ainsi quelque chose pour nos soldats ? et a-t-on privé de la sorte des chômeuses d'un gagne-pain ? Je serai reconnaissante d'une opinion sur ce point.

Avette à Grisette (No 564). — Je déplore et suis attristée qu'au sujet de la « Journée des femmes vaudoises », vous n'ayez pas adressé vos observations directement aux associations organisatrices de cette manifestation. En vous servant du Petit Courrier du Mouvement féministe, ne regrettez-vous pas d'avoir blessé inutilement et d'une façon injustifiée les confrencières qui prêtent leur concours et assurent la complète réussite de ces assemblées ?

De milieux, de culture, de mentalité si divers, nous nous retrouvons avec plaisir à cette journée, jouissant d'un rapprochement qu'il serait difficile de trouver ailleurs ; nous y puisons aussi un encouragement qui nous aide à poursuivre notre tâche quotidienne. Aborder en peu de temps des problèmes trop complexes, auxquels la science des économistes, des sociologues et des philosophes s'attelle parfois inutilement, dépassée et trahie par les événements dépasserait nos compétences.

Si les femmes, au contraire, concevaient la portée des responsabilités de chaque être envers son prochain, la famille, l'Etat et les autres nations, apprenaient à penser, à vouloir et à incarner la notion du bien et du beau, une grande évolution — révolution même — serait réalisée ! « Dans le train » et maintenant encore, nous qui avons applaudis les travaux présentés, essais et malgré toutes nos imperfections, de comprendre et de réaliser que « la qualité des hommes importe plus que tout le reste ».

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde (Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel : 6 sh, 5,40 fr. suisses

2, Plantin House, Wellesley Rd. Ashford (Kent) Angleterre.



## POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1<sup>er</sup>

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES